

Un crapaud envahisseur

Après l'avoir introduit sciemment, des biologistes australiens envisagent de l'éradiquer.

Le Laboratoire australien de santé animale fait circuler dans le monde entier une lettre surprenante : il propose à tout scientifique spécialiste de pathogènes, de parasites ou de maladies des amphibiens de collaborer à «un important projet international : contrôler, voire supprimer les populations de crapauds de la cane à sucre». Le laboratoire étudie déjà les pathogènes bactériens, et il souhaite avoir accès à d'autres souches bactériennes, virales, fongales... mortelles pour les amphibiens. Le pullulement de l'animal a, certes, de quoi déplaire, mais les mesures employées sont-elles judicieuses ?

Originaire d'Amérique du Sud, le crapaud de la cane à sucre, *Bufo marinus*, est le plus grand représentant du genre *Bufo*, avec un corps de longueur parfois supérieure à 30 centimètres. Connu de longue date pour sa voracité, il a été plusieurs fois introduit, notamment en Floride, en Louisiane et dans diverses îles des Caraïbes ou du Pacifique, pour lutter contre les pullulations d'insectes. En 1932, un rapport sur les résultats encourageants obtenus à Porto Rico per-

suada les planteurs de cane à sucre australiens de son utilité, leurs plantations étant ravagées par deux espèces de hannetons. Malgré quelques protestations locales, une centaine d'individus sont relâchés en 1935 dans une dizaine de plantations disséminées sur mille kilomètres de la côte Est. Rapidement, l'expérience est, du point de vue des planteurs, un échec : *Bufo marinus* ne peut escalader les tiges de cane, où se développent les insectes ravageurs. Dédaignant ces proies inaccessibles et un milieu dont le couvert végétal ne lui convient pas toute l'année, il quitte les plantations et envahit la côte du Queensland. Vorace et opportuniste, il mange aussi bien des insectes que des amphibiens, des lézards, des serpents et, même, de petits marsupiaux. Très résistant, il s'accommode de tous les milieux, des prairies aux dunes côtières, des forêts aux faubourgs des cités. *Bufo marinus* prolifère et, 40 ans après son introduction, il occupe près d'un demi-million de kilomètres carrés. Là où il s'installe, les espèces à qui il dispute les aliments ou les sites de ponte disparaissent, ainsi que la plupart des pré-

dateurs habituels des amphibiens... qui meurent empoisonnés : le venin qu'il excrète violemment lorsqu'on le saisit est si puissant qu'il cause des troubles graves, voire mortels. Dépourvu de prédateur (seul le serpent *Amphiesma mairii* semble le chasser occasionnellement), très prolifique, il pullule, fragilisant des espèces endémiques sensibles. Enfin il gêne les habitants, qui subissent régulièrement ses invasions et les appels incessants des mâles, en période de reproduction.

La décision du Laboratoire australien de santé animale a donc quelques fondements, mais elle inquiète : *Bufo marinus* étant le seul représentant du genre *Bufo* en Australie, l'agent pathogène choisi ne sera sans doute pas spécifique de l'espèce, de sorte qu'un individu contaminé, qui réussira à gagner un autre continent, risquera de propager une épidémie. Même si l'exploit semble biologiquement inconcevable (*Bufo marinus*, contrairement à ce qu'indique son nom, ne survit pas aux bains d'eau de mer), des introductions plus ou moins volontaires d'animaux pourraient être désastreuses.

Or de telles introductions sauvages d'amphibiens ne sont pas rares, et la dernière en date semble avoir eu lieu en France : on rencontrerait en effet, dans la région de Bordeaux, des grenouilles dont le corps atteindrait une vingtaine de centimètres de long, à l'appétit féroce et capables de capturer de petits mammifères. L'introduction de cette grenouille taureau, *Rana catesbaiana*, ne constitue pas une tentative biologique, mais serait le fait d'un touriste qui aurait rapporté quelques spécimens d'un voyage en Amérique. La grenouille taureau qui, comme la grenouille verte européenne, est très liée au milieu aquatique, semble s'être fort bien adaptée ; son aire de répartition s'étend, et l'on craint que les faunes de grenouilles locales pâtissent de sa concurrence.

Saurons-nous tirer à temps les leçons de la triste histoire de *Bufo marinus* ; ayant appris à mesurer les conséquences d'une introduction malheureuse, serons-nous plus prudents ? L'exemple de la vente, toujours légale en France, de «tortues de Floride», dont on sait le danger qu'elles représentent, ou la récente décision de l'Australie d'introduire une nouvelle espèce de scarabée, afin d'éliminer les déjections canines des plages, dénotent une même vision à court terme et n'incitent guère à l'optimisme.

Sylvain DUFFAUD

Laboratoire de paléontologie des vertébrés et de paléontologie humaine, Université Pierre et Marie Curie, Paris VI



Le crapaud *Bufo marinus* envahit l'Australie. Ici deux animaux s'accouplent.